

**Zeitschrift:** Arbido-R : Revue  
**Herausgeber:** Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation  
**Band:** 5 (1990)  
**Heft:** 2

**Buchbesprechung:** Besprechungen = Comptes-rendus  
**Autor:** Gorin, Michel / Delprete, Alessandro / Roth, Barbara

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

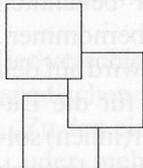
**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Daten anpassen, weil Fremddatennutzung riesige Vorteile bringt. Bibliothekarische Fremdleistungen sind ja nicht Leistungen Fremder, sondern von Kollegen(innen), die möglicherweise im selben Kurs Katalogisieren gelernt haben.

*Anschrift des Autors:*

Gerhard Matter  
Stadtbibliothek  
Museumstrasse 52  
8401 Winterthur



## **Besprechungen Comptes-rendus**

**CONFERENCE UNIVERSITAIRE SUISSE. COMMISSION POUR LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES. – Coordination locale dans le domaine des bibliothèques universitaires : recommandations de la Commission pour les bibliothèques universitaires. – [S. 1.] : [s.n.], 1989. – 18 p. ; 21 cm.**

La bibliothéconomie suisse ne peut compter que sur un nombre restreint de normes ou de recommandations cantonales ou nationales relatives à l'organisation, au niveau général ou au niveau local, de son système de bibliothèques et de centres de documentation. Il est regrettable de faire cette constatation, à une époque où nos bibliothèques subissent de profonds bouleversements dus autant à l'informatisation croissante de leur fonctionnement qu'à leur prise de conscience du rôle essentiel qu'elles ont à jouer dans notre «société de l'information».

A cet égard, l'initiative de la Commission pour les bibliothèques universitaires (CBU) de la Conférence universitaire suisse mérite d'être relevée, puisque la publication de ces recommandations touche un secteur-clé de l'organisation des ressources documentaires gérées par nos universités et nos hautes écoles.

Prenant comme point de départ un «principe fondamental selon lequel l'ensemble des ressources documentaires situées sur un site universitaire constitue un système», et que «la coordination locale vise à tirer le meilleur profit des différentes composantes du système et à en assurer la complémentarité» (citation extraites du très intéressant «préambule»), un groupe de travail ad-hoc a effectué une étude très approfondie. Convocation des membres à quatorze reprises, longues discussions relatives aux domaines concernés par la coordination locale, réunion d'une abondante documentation suisse et étrangère sur le sujet et audition de responsables de bibliothèques, ont amené à l'élaboration de cinquante-quatre recommandations réparties en onze domaines. Parmi ces derniers, on peut citer les structures locales, le traitement des documents, l'accès aux ouvrages et aux catalogues, l'informatisation, les locaux et la planification.

La plupart des recommandations pourront apparaître aux lecteurs de ce fascicule comme des lapalissades, tant leur contenu paraîtra indiscutable à tous ceux – et ils sont nombreux – qui souhaitent améliorer les services offerts aux étudiants et au corps professoral par les

bibliothèques universitaires dont ils assument ou partagent la responsabilité. Toutefois, c'est justement la mise au point d'un «programme de recommandations réaliste et praticable» (cf. «préambule») qui fait la force de cette publication: à quoi pourraient bien servir des normes qui resteraient sagement classées sur un rayon, faute de pouvoir être exploitées en raison de leur inadéquation au contexte helvétique?

En conclusion, je ne peux que conseiller la lecture (et la mise en application!) de ces recommandations – au demeurant fort bien rédigées – à toute personne soucieuse d'optimiser l'emploi des bibliothèques universitaires. Je signale que l'on peut se les procurer gratuitement, en français ou en allemand, en s'adressant au *Secrétariat de la Conférence universitaire suisse, Wildhainweg 21, 3012 Berne*.

Michel Gorin

**Transkriptionen der chinesischen und japanischen Sprache** = *Transliteration tables of Chinese and Japanese* / zusammengestellt von Arthur Matthies. – München : K.G. Saur, 1989. – 77 p. : ill.; 25 cm.

Ce document évoque quelques problèmes auxquels on est confronté dans des bibliothèques qui doivent traiter des documents en chinois et en japonais. La prolifération des systèmes de translittération – je rappelle qu'il s'agit d'un terme impropre – due au développement des études chinoises à partir de la deuxième moitié du siècle dernier, a plongé dans un grand embarras tous ceux qui, pour des raisons diverses, se sont intéressés à la culture chinoise. L'auteur prône donc l'utilisation des tables de concordance, qu'il présente d'ailleurs, afin de prévenir les erreurs de transcription. Ces tables permettent effectivement aux bibliothécaires démunis des rudiments de la langue de ramener des romanisations inconséquentes, fantaisistes ou désuètes au système adopté par convention, généralement le Wade-Giles ou le Pinyin. Pour ce qui touche à la partie consacrée à la langue japonaise, l'auteur retrace les différents systèmes de translittération en produisant là aussi des tables de concordance, tables qui comprennent également les deux syllabaires hiragana et katakana, le tout assorti de quelques règles ou conseils pratiques assez utiles à mon sens. Pour ces tables, on peut faire les mêmes considérations que pour les «chinoises». On peut ajouter qu'elles ne sont pas aussi nombreuses et qu'elles présentent moins de différences entre elles, et que l'un des systèmes actuellement en vigueur, le Hepburn, fait à peu près l'unanimité.

Alessandro Delprete

**ARCHIVES FEDERALES SUISSES.–Bestand E 2: auswärtige Angelegenheiten : 1848–1895** / bearb. von Hugo Caduff, Daniel Bourgeois... [et al.] – Bern: Schweizerische Bundesarchiv, 1989. – XXVII, 530 p.; 21 cm. (*Inventare* / Schweizerische Bundesarchiv).

La série d'inventaires imprimés des Archives fédérales suisses vient de s'enrichir d'un volume qui, s'il ne couvre pas la totalité des dossiers concernant les relations de la Suisse avec l'étranger de 1848 à 1895, comme le rappelle le directeur des Archives fédérales, Oscar Gauye, dans son introduction, sera désormais un passage obligé pour tout chercheur qui se penche sur cet aspect de l'histoire suisse. Son titre : Bestand E 2, Auswärtige Angelegenheiten, 1848–1895, par Hugo Caduff, Daniel Bourgeois, Eduard Tschabold et Christoph Graf, Berne, 1989. Une seconde introduction donne un aperçu sommaire de l'histoire du Département politique fédéral, de la constitution de la série E 2, et une orientation sur les autres fonds des Archives fédérales dans lesquels se trouvent des documents sur les affaires étrangères.

Il s'agit d'un inventaire raisonné commenté, qui ne suit pas l'ordre chronologique ou numérique des dossiers, mais un ordre thématique dans lequel figurent des rubriques telles que l'organisation du DPF, les questions de souveraineté territoriale, les conflits armés et la neutralité, les relations diplomatiques et consulaires, la défense des intérêts suisses à l'étranger. Trois index des matières, des noms des personnes et des lieux permettent un accès direct à l'information cherchée. Au chapitre des regrets (bien mince, que l'on se rassure), mentionnons qu'un index-matières bilingue aurait été le bienvenu. Mais, me répondra-t-on, un chercheur de langue française ou italienne qui s'attaque à ce domaine de l'histoire suisse doit être au moins bilingue. Un tel index aurait en outre allongé l'ouvrage, et l'on connaît les coûts de l'impression.

Le francophone invétéré pourra d'ailleurs se consoler avec les présentations de rubriques rédigées en français par Daniel Bourgeois, excellent connaisseur de cette série d'archives.

Barbara Roth

**WALTHER, Frédéric.** – **Contrôle de qualité du catalogage dans le Réseau romand** / *Frédéric Walther.* – Lausanne : REBUS, 1989. – 165 p. : ill. ; 30 cm.

Parfois on aimerait tout arrêter et réfléchir à ce qu'on fait; cela n'est pas toujours possible et l'on n'en a pas toujours le temps. On peut aussi trouver des gens qui réfléchissent à votre place, par exemple un élève bibliothécaire à la recherche d'un sujet de travail de diplôme. Il se peut alors que le candidat ne se contente pas d'un pensum sans gloire, mais qu'au contraire il nous livre une synthèse magistrale. C'est ce qui s'est produit avec le travail de diplôme (auprès de l'École de bibliothécaires de Genève) de Frédéric Walther.

D'un style agréable, ce travail parvient à réunir une bonne lisibilité et un haut niveau technique. Quiconque connaît un tant soit peu les formats MARC n'aura aucune peine à le lire. Un néophyte trouvera une présentation des codes à sa mesure et ne devrait pas se laisser rebuter par l'aspect technique de l'étude.

L'objectif du travail était de mettre au point et de tester une méthode permettant d'évaluer la qualité du catalogage auteurs au sein du Réseau romand des bibliothèques utilisant SIBIL. Exploitant une importante bibliographie thématique, l'étude commence par définir la notion de qualité d'un fichier informatisé et présente l'analyse quantitative de cette qualité. Elle décrit les moyens d'action mis en œuvre pour le contrôle de qualité et leurs implications «politiques»; elle présente et analyse le catalogage et le contrôle de qualité dans le Réseau romand.

Un échantillon d'un millier de notices a permis d'établir une typologie des erreurs et leur nombre, d'analyser les messages d'erreur apparaissant sur les listages de relecture des catalogueurs et d'observer les corrections que ces derniers ont effectuées.

Particulièrement intéressants sont les chiffres issus de cet examen; on entendait en effet toutes sortes d'avis sur la qualité du catalogue (et la précision des catalogueurs...) du Réseau romand, allant de l'admiration béate au «de mon temps on faisait moins d'erreurs». On peut noter que:

- 86% des notices étaient parfaitement utilisables après la phase de relecture/correction, contre 6,3% contenant au moins une erreur grave (accès manquant ou erroné)
- 90% des erreurs signalées par un message ont été corrigées, contre 25% pour les erreurs non signalées
- pour les notices créées, 92,5% des messages pertinents ont été pris en compte, contre 46,7% pour les notices modifiées.

Le travail se conclut par l'étude détaillée des erreurs rencontrées et par une série de propositions visant à leur détection et à leur correction; les suggestions émises dépassent du reste le niveau purement technique pour aborder dans le dernier chapitre l'aspect humain et relationnel du catalogage partagé.

Le Réseau romand, par l'intermédiaire de REBUS, a pris en charge l'édition et la diffusion de cette étude, car elle sert d'instrument de travail pour améliorer encore la qualité du catalogue qu'il offre à ses lecteurs. Mais ce n'est pas la seule raison: à l'heure où les réseaux de bibliothèques se développent en Suisse et au moment où leur croissance harmonieuse fait oublier les anciennes querelles de chapelle, le Réseau romand désire permettre une large discussion sur la qualité des services que veulent offrir nos bibliothèques aux lecteurs du pays. Présenter ouvertement ce qui est bon comme ce qui peut être amélioré ne constitue ni une opération publicitaire, ni un aveu de faiblesse; c'est une invitation au dialogue.

Guy Roland